



Prévention durable du travail des enfants au moyen de comités locaux de vigilance (Népal)

CONTEXTE

L'IPEC a mis en place un projet sur la servitude pour dettes des enfants dans huit districts à l'ouest et à l'est du Népal. Le projet a fait intervenir les comités locaux de vigilance en vue de prévenir le travail des enfants, mais également de retirer et d'orienter les enfants travailleurs identifiés par la communauté. La pratique consistait à étendre la portée du suivi au-delà du groupe cible (dans ce cas précis, les enfants victimes de servitude pour dettes dans l'agriculture) à toutes les formes de travail des enfants. Elle a débuté en 2008 et l'appui au renforcement des institutions et des autres capacités est encore présent en vue de terminer le processus d'ici juin 2010.

ACTION

Avant la mise en place de ce projet, aucun mécanisme d'inspection du travail n'avait été instauré dans les zones rurales du Népal. Grâce à l'entière collaboration des diverses parties prenantes au sein de la communauté du village désigné, il a été possible de faire le suivi de chaque ménage, en termes de travail des enfants. Ceci les a motivés à abolir le travail des enfants dans leur village. Après avoir fourni une formation et des éclaircissements sur les concepts du système, un comité formé de 7 à 11 membres (y compris des femmes, des personnes marginalisées, des enseignants, etc.) a été créé et formé sur les droits des enfants, les effets nocifs du travail des enfants, les dispositions légales de la législation existante, les normes internationales du travail, etc. Cela leur a permis d'identifier les centres vers lesquels les enfants pourraient être orientés en fonction des circonstances. Les comités ont suivi les familles de leur village et identifié les enfants susceptibles de succomber au travail des enfants, ainsi que les enfants travailleurs.

RÉSULTATS

Grâce à l'engagement total des parties prenantes et à la formation des comités, des mesures ont été immédiatement prises pour prévenir l'entrée des enfants sur le marché du travail ou les en retirer. L'un des comités locaux de vigilance contre le travail des enfants, a retiré 67 enfants en situation de travail des enfants, a empêché 58 enfants d'entrer sur le marché du travail des enfants et a déjà orienté 32 enfants.

La pratique implique des membres de la communauté issus de diverses classes sociales, ethnicités et groupes religieux. Elle renforce l'appropriation parmi les personnes impliquées, pour aboutir à des résultats tangibles qui développent la confiance des comités et se poursuivent après la fin du projet. Ce phénomène a été évalué de manière informelle par des ONG, les dirigeants communautaires et le projet. Cette pratique permettra d'abolir toutes les formes du travail des enfants dans le village.

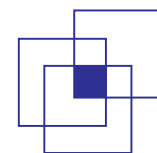
«Les anciens enfants travailleurs conduisent des processus de suivi qui ont créé un environnement propice à la prévention et au retrait des enfants de situations de travail abusives» affirme l'un des dirigeants du village, à Mongragadhi, dans le district de Bardia.

DURABILITÉ

La pratique est viable en termes d'appropriation et d'effet, car elle couvre des zones géographiques gérables et développe un sens de « Mon village », qui motive les parties prenantes à abolir le travail des enfants dans le village. Dans plusieurs districts, le gouvernement local a fourni des ressources à ces comités, en vue d'encourager ces efforts et leurs bienfaits.

La pratique implique la mise en place de partenariats clés qui contribuent à la viabilité. Elle concerne des enseignants, des professionnels de la santé et les commissions de développement des villages et garantit

Bonnes pratiques



“ Les anciens enfants travailleurs conduisent des processus de suivi qui ont créé un environnement propice à la prévention et au retrait des enfants de situations de travail abusives. ”

un des dirigeants du village, à Mongragadhi, dans le district de Bardia.

la fourniture de services telles qu'éducation, santé, protection, etc. Elle a traité les causes du problème, en particulier celles liées à la pauvreté, et a renforcé, au niveau du village, la fourniture de services publics qui ont eu un impact direct sur la réduction du travail des enfants dans le village. Les membres des syndicats et des organisations d'employeurs ont également soutenu les comités dans la prévention du travail des enfants et le retrait des enfants travailleurs. Les femmes et les filles de la communauté, y compris les enseignantes, sont activement impliquées dans l'identification et le retrait des enfants travailleurs et la prévention du travail des enfants par le biais de l'éducation. Le groupe local des exploitants forestiers a également apporté son soutien à cette communauté, en vue de l'abolition du travail des enfants, en étendant la portée de plusieurs mesures de soutien, notamment une aide financière, afin d'améliorer les services dans les villages. Il a également fait la promotion du dialogue social auprès des employeurs des communautés.

LEÇONS APPRISSES

Il est avantageux d'encourager la participation des associations de femmes, hommes, jeunes et enfants dès le début, en vue de susciter l'appropriation du mécanisme. Un soutien au comité pour l'identification des ressources potentielles au sein de la communauté permettra d'assurer la viabilité du projet.

La pratique citée plus haut est très utile en l'absence d'un système d'inspection du travail efficace et efficient, pour empêcher les enfants de s'engager dans le marché du travail, en particulier au sein de l'économie informelle.

CONDITIONS REQUISES

Dans les zones rurales du pays, il est particulièrement important que les membres de la communauté soient exposés aux problèmes relatifs aux droits des enfants, aux effets indésirables du travail des enfants et qu'ils aient une compréhension commune de l'importance de l'éducation. Il est indispensable de poursuivre les programmes d'éducation dans les villages. La promotion de la vigilance du travail des enfants est vitale dans le cadre global de la protection des enfants afin de susciter le soutien des différentes sociétés. Il est nécessaire de clarifier les critères du retrait et de la prévention du travail des enfants et les critères qui définissent un enfant travailleur.

RÉFÉRENCES

- Proceedings of training on community based child labour monitoring committee
- Sustainable elimination of child bonded labour project Phase-II
- Guidelines for child labour committees and format for information collection on children
- Case studies of CLMCs

CONTACT:

Raju Khanal, Assistant de projet principal, IPEC Nepalgunj, Népal (rajuk@ilo.org).

Uddhav Raj Poudyal, IPEC Kathmandu, Népal (uddhav@ilo.org).

Rural Access Development and Research (RADAR), Tribhuvannagar, Ghorahi, Dang (radardang@radarnepal.org).

Active Forum for Human Rights Awareness (AFHA), Nepalgunj, Banke (info.afha@gmail.com).

United Youth Community (UNYC) Nepal, Bardiya, Népal (unyc@wlink.com.np).

AASAMAN Nepal, Janakpurdham (aasamandhn@ntc.net.np).

Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

BIT - 4 route des Morillons - CH-1211 Genève 22 - Suisse (www.ilo.org/ipecc - ipecc@ilo.org).

Copyright © OIT - Genève Mai 2010.

